

Projet éolien de Maisontiers 2 :

Excellence environnementale & Energie locale

ÉDITO : Le parc éolien de Maisontiers-Tessonnière fonctionne aujourd'hui avec succès depuis plus de trois ans, alimentant l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de plus de 14 000 personnes. La commune de Maisontiers prend ainsi part à la transition énergétique depuis plusieurs années.

Développeur en énergies renouvelables, passionnés d'environnement, nous avons de notre côté imaginé le projet éolien de Maisontiers 2. Il apporte sa contribution en fournissant de l'électricité propre et totalement renouvelable. C'est aussi votre projet ! Il a besoin de vous, de vos convictions, de votre implication !

Bilan Carbone

L'énergie éolienne contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, car son processus de production électrique ne génère ni déchet ni gaz à effet de serre.

Selon le mode de calcul utilisé, **il faut entre 2, 4 et 8 mois d'exploitation pour compenser les émissions de CO₂ engendrées sur l'ensemble du processus de fabrication de l'éolienne**. Les 20 ans d'exploitation suivants conduisent donc à un bilan carbone positif permettant de compenser d'autres émissions de CO₂.

Comparaisons (en nombre) des infrastructures en France :



Engagements politiques



* En France, l'objectif est d'installer 35 000 MW d'éolienne terrestre d'ici 2030. Au 1er septembre 2019, seuls 15 757 MW ont été installés.

* En région Nouvelle-Aquitaine l'objectif est d'atteindre 3000 MW d'ici 2020. Au 1er septembre 2019, seuls 985 MW ont été installés!

Source : SDES

L'éolien et l'immobilier

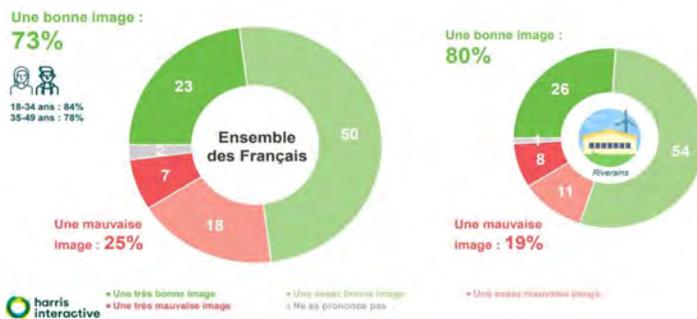
L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage...). Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité de la commune (présences de services, terrains attractifs...). Par exemple, sur la commune de Saint Fraigne (16), toutes les maisons du village du Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction des 6 éoliennes. **Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !**

Le gain de pouvoir d'achat pour le consommateur



Acceptabilité

Les trois quarts des riverains et du grand public ont une **image positive** de l'éolien comme le montre l'étude menée en septembre 2018 sur le thème « Quelle image avez-vous des énergies éoliennes ? »



« Seuls 48% des riverains opposés au moment de l'installation n'ont pas changé d'avis sur l'éolien »

Source : Harris Interactive

VOS CONTACTS PRIVILÉGIÉS

Nicolas BECHET
Chargé de développement
nicolas.bechet@volkswind.com

Julie CAZAUBON
Chef de projet
julie.cazaubon@volkswind.com

VOLKSWIND France Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES
Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
www.volkswind.fr

Présentation de la société



Volkswind France développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens.

Les parcs développés par Volkswind alimentent l'équivalent des besoins électriques de la population d'une ville comme Nantes.

Volkswind est n°1 français du 3ème appel d'offre concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France.

L'énergie éolienne

- * L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car 100% de la surface redeviendra cultivable.
- * Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,063 €/kWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).
- * L'énergie éolienne a couvert 6,3 % de la consommation électrique nationale entre juin 2018 et juin 2019.

INVITATION à l'exposition en mairie de Maisontiers, à la découverte du projet éolien :

Le mercredi 4 Décembre de 15h30 à 18h30,
Le samedi 14 Décembre de 9h30 à 12h

Venez vous informer et échanger

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou nous envoyer un email aux adresses reprises en page 4.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, mail :

Vos remarques et/ou questions:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Site web : Retrouvez toutes les informations du projet sur le site:

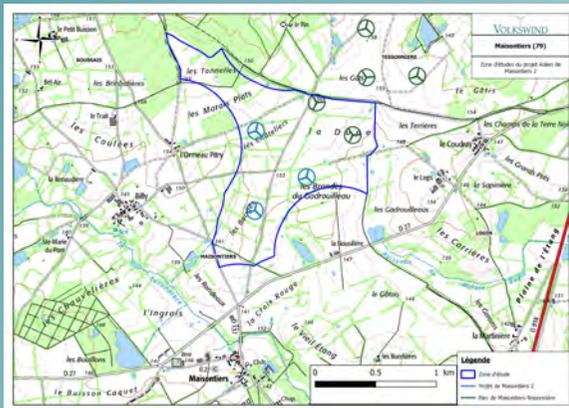
<http://parc-eolien-maisontiers2.fr>



Présentation du projet

La zone d'implantation:

- * La zone permet d'éviter le mitage car elle se situe en extension du parc existant de Maisontiers-Tessonnière (mis en service en 2016).
- * la vitesse moyenne du vent sur la zone d'implantation est estimée entre 6,5 et 7 m/s à 100 m de hauteur
- * la zone est éloignée des zones de protection environnementales Natura 2000 et zones protégées (ZPS...)
- * l'implantation est située à plus de 600 m des habitations



Les différentes études menées permettent de développer un parc éolien efficace en termes de production électrique tout en respectant les richesses et les contraintes locales.

Caractéristiques du projet:

- * 3 éoliennes dont la hauteur de mât est de 112 m
- * Puissance unitaire de 4,2 MW pour une puissance totale du parc de 12,6 MW

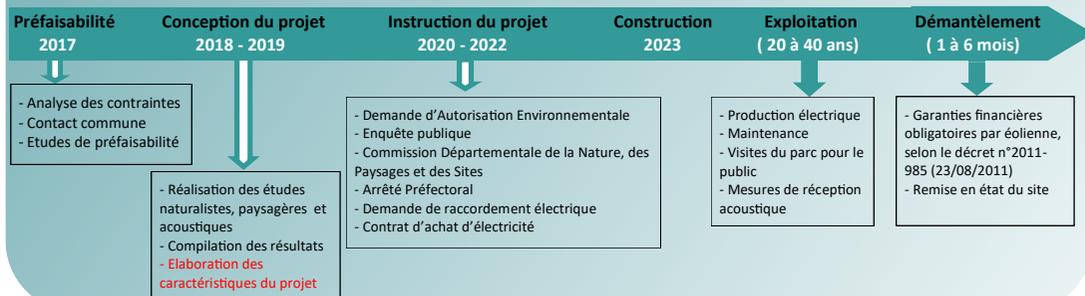
Quelques chiffres sur le projet éolien de Maisontiers 2



Eolienne du parc de Maisontiers-Tessonnière

<p>≈ 30 000 000 kWh/an = production annuelle estimée</p> <p>Soit l'équivalent de la consommation annuelle de</p> <p>12 600 personnes (chauffage inclus) ≈ 1,2 fois la population de Parthenay</p>	<p>≈ 2 500 000 € pour les entreprises locales (travaux, BTP, réseaux, hôtellerie, restauration, ...)</p> <p>189 000 € de retombées fiscales par an estimées pour le territoire</p>
<p>≈ 9 000 tonnes de CO₂ évitées chaque année (300g/kWh), soit 77 600 trajets Lille-Marseille en nouveau monospace (Source Carlabelling.ademe.fr)</p>	<p>118 Emplois créés en Equivalent Temps Plein (ETP) à l'échelle nationale, dont 36 en Deux-Sèvres l'année de la construction. Puis environ 2 emplois ETP sur le département chaque année d'exploitation (Source : outil TETE développé par l'ADEME et Réseau Action Climat)</p>

Les étapes du projet



Les études - état initial du site

Etudes environnementales (ENCIS Environnement)

Des inventaires réalisés par des écologues ont permis de recenser les espèces d'oiseaux et de chauves-souris utilisant la zone d'étude. Pour les oiseaux, des observations ont été faites sur chaque période biologique (hivernage, reproduction, migration). Pour les chauves-souris, les recherches ont été réparties sur les saisons d'activité (printemps, été, automne). Les enjeux ont été hiérarchisés suivant la patrimonialité des espèces observées et leur utilisation du site.

Résultats Avifaune :

Il existe de probables zones de nidification dans l'aire d'étude immédiate de la Bondrée Apivore et de la Fauvette des Jardins. Conformément aux préconisations du bureau d'études, l'implantation retenue a permis de s'éloigner au maximum des boisements et haies accueillant ces espèces. Les haies et lisières de boisements sont attractives pour l'avifaune migratrice et pour les populations hivernantes et nicheuses.

Résultats Chiroptères :

Les cultures présentent un enjeu faible. L'activité des différentes espèces est plus importante au niveau des haies et lisières de boisements, des zones humides et enfin des prairies. Plusieurs espèces ont pu être détectées sur le site, telles que la Barbastelle d'Europe, le Grand Murin, le Grand Rhinolophe, la Noctule de Leisler, les Pipistrelles de Kuhl et commune.



Grand Murin

La zone présente des sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien. Dans le développement du projet, nous tenons compte des comportements particuliers de certaines espèces et des mesures de réduction adéquates seront mises en place telles que la plantation de nouvelles haies, la mise en place de mesures en faveur de l'environnement sur des parcelles agricoles en collaboration avec les agriculteurs, ...

Etudes acoustiques (EREA Ingénierie)

Des acousticiens ont effectué des relevés sur site afin de mesurer les niveaux sonores ambiants sans les éoliennes. Ensuite, ils modéliseront la diffusion acoustique depuis chaque éolienne. Et enfin, ils s'assureront que le niveau sonore perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française (la plus stricte d'Europe).

Après construction du parc, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent la réglementation.

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé.



Le son produit par les éoliennes mis hors de cause.



Des infrasons sans risques.



« Aucune maladie ni infirmité ne semble être imputée au fonctionnement des éoliennes. »

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en deçà de celles de la vie courante ». En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

« Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons) » Source : ANSES, 14 février 2017

Source : France Energie Eolienne

Etudes paysagères (Agence COUASNON)

Le bureau d'études paysager travaille à la caractérisation des paysages environnant la zone d'études et à l'analyse de la visibilité du projet. Pour cela, de nombreux photomontages sont réalisés, permettant de comparer les variantes d'implantation et de retenir le projet le plus cohérent.

Lors de l'exposition, l'implantation retenue (réunissant les meilleures qualités environnementales, acoustiques et paysagères) sera présentée, avec des photomontages réalistes.